



Manuel de gestion de l'Alter École

Processus de pilotage – conduite stratégique
Document PIL-COS-DIR-008 - version 1.0 du 05.02.2020

Charte de communication de l'Alter École

Alter École – Centre de pédagogie adaptée Berne francophone, est une institution qui accueille des enfants et des adolescents en situation de handicap mental, moteur, cognitif et sensoriel.

La pluridisciplinarité est au cœur de notre action, tout comme une collaboration efficace avec les parents de nos élèves ainsi qu'avec nos nombreux autres partenaires. La présente charte a été pensée pour optimiser la communication au sein de nos différentes équipes.

Les professionnels de l'Alter École s'engagent à :

communiquer avec chaque élève de manière bienveillante, valorisante et adaptée, dans le but de créer et d'entretenir un lien de confiance.

garantir la confidentialité dans tous les cas, en évoquant les informations délicates uniquement avec les personnes concernées et en dehors de la présence des élèves.

considérer les parents des élèves comme des partenaires ; ensemble, ils définissent leurs modalités de collaboration et les canaux de communication, sur la base du règlement scolaire et des directives institutionnelles.

tenir compte de l'expérience et des connaissances des parents à propos de leur enfant, dans une attitude de non-jugement.

être des ambassadeurs de l'image de l'Alter École ; ils transmettent les informations de façon claire et factuelle ; la forme est soignée et le mode de communication est adéquat.

respecter l'avis et l'expertise des collègues et des partenaires dans leurs domaines de compétences.

exprimer leurs besoins en tenant compte de ceux des collègues et des partenaires.

privilégier une communication directe et courtoise, en respectant la voie hiérarchique.